



EUROPEAN COMMISSION
DIRECTORATE-GENERAL FOR MARITIME AFFAIRS AND FISHERIES

The Director-General

Brussels,
MARE/C3-D3/OS-PCO

Mr E. Brouckaert
NWWAC Chairman
c/o Bord Iascaigh Mhara
Crofton RoadC
Dun Laoghaire
Ireland
nwwac@bim.ie

Mr. Jesper Raakjaer
Chairman Pelagic AC
Louis Braillelaan 80
2719 EK Zoetermeer
The Netherlands

Sujet : Avis conjoint du CC EOS et du PELAC CIEM sur les impacts des activités sismiques

Ref.no. PELAC: 1920PAC87

Cher M. Brouckaert, Cher M. Raakjaer,

Merci beaucoup pour votre lettre du 4 août 2020 concernant une demande non récurrente au CIEM sur les impacts sismiques. Dans votre lettre, vous soulignez la nécessité d'une recherche scientifique indépendante sur les impacts sismiques et encouragez le développement de l'expertise scientifique du CIEM dans ce domaine, en adressant une demande d'avis ponctuelle à cet organe scientifique consultatif par la DG MARE.

Selon notre évaluation, une demande d'avis non récurrente adressée au CIEM ne serait pas une solution appropriée car une telle demande ne cadrerait pas avec la portée et le calendrier envisagés dans la coopération que nous avons en place avec le CIEM. La convention de subvention annuelle que la DG MARE conclut avec le CIEM est consacrée aux services de conseil. Le CIEM est invité à produire des avis scientifiques pour la gestion des stocks sur une base annuelle ou des avis ponctuels s'inscrivant dans un périmètre similaire, dans un délai précis et avec un budget limité. En outre, le processus des demandes non récurrentes dans le cadre de la convention de subvention consiste en ce qu'elles créent un avis ponctuel, qui n'est pas nécessairement suivi dans les activités futures de l'organe consultatif et ne crée donc pas nécessairement une expertise scientifique étendue et nouvelle au sein du CIEM. Les points et problèmes identifiés dans l'analyse que vous avez transmis à la DG MARE sont trop vastes et complexes pour être raisonnablement abordés dans le cadre de ce cadre consultatif scientifique.

Nous serions cependant heureux de discuter avec vous d'autres options potentielles et à cette fin, je suggère que mes collaborateurs vous contactent sous peu.

Permettez-moi de vous remercier pour votre engagement et votre précieuse contribution. Dans l'attente de notre coopération continue, je vous invite à prendre contact avec Mme Pascale Colson, coordinatrice des CC (Pascale.Colson@ec.europa.eu; +32 2 29 56273), si vous avez des questions sur cette réponse.

Cordialement,

Charlina VITCHEVA